

Par Les Echos - Publié le 15 mai 2024

# Le projet de fusion de l'audiovisuel public s'accélère

Les députés ont validé en commission la feuille de route de l'exécutif, qui prévoit de faire passer la radio et la télévision publiques sous un régime de holding puis d'entreprise unique.



Le projet prévoit la création d'un simple holding qui serait baptisé « France Médias ».

« Le moment politique est venu » pour une « fusion » de France Télévisions et Radio France en 2026, a martelé la ministre de la Culture, Rachida Dati, mardi après-midi devant les députés. Dans la soirée, ceux-ci ont approuvé en commission le principe de ce big bang de l'audiovisuel public.

Après une « phase intermédiaire » sous un régime de holding en 2025, « la finalité » de cette réforme est « l'entreprise unique » rassemblant France Télévisions, Radio France, France Médias Monde (RFI, France 24) et l'INA (Institut national de l'audiovisuel) au 1er janvier 2026, a rappelé Rachida Dati. L'amendement clé a été adopté par 30 voix pour, 18 contre, celles de la gauche et du MoDem. L'allié de la majorité présidentielle appelle à ne pas aller « trop loin trop vite ».

## « Risque d'affaiblissement »

« Le sujet est mûr », plaide pour sa part la ministre. D'après elle, l'audiovisuel public dispose de « forces indéniables » mais aujourd'hui « dispersées », ce qui l'expose à un « risque d'affaiblissement » face à la concurrence des plateformes internationales comme Netflix. Le nouveau groupe aurait un budget de 4 milliards d'euros et la réforme concernerait 16.000 salariés.

Sujet récurrent pour Emmanuel Macron depuis sa première élection en 2017, cette réforme d'ampleur a pris corps à la vitesse de l'éclair ces derniers mois. Dès sa prise de fonction en janvier, la ministre avait dit vouloir « rassembler les forces » de l'audiovisuel public en allant plus loin que les rapprochements en cours entre France Télévisions et Radio France.

Les députés de la commission des Affaires culturelles ont cependant, lors d'un vote serré, exclu France Médias Monde (FMM) du futur holding . « **FMM ne répond pas du tout aux mêmes objectifs et aux mêmes enjeux** », a fait valoir **Martine Froger (groupe Liot)**. Mais les parlementaires pourraient revenir ultérieurement sur cette disposition.

## **Grève en mai**

Le texte, validé en commission dans la nuit de mardi à ce mercredi, doit passer en première lecture dans l'hémicycle les 23 et 24 mai, sauf embouteillage législatif qui la repousserait au 24 juin voire à septembre. Opposés au projet, les syndicats de Radio France ont déjà appelé à la grève pour les deux journées de mai.

Pour garantir une adoption, la ministre, issue de LR, a repris à son compte un texte adopté en juin 2023 au Sénat, dominé par la droite. Porté par Laurent Lafon (Union centriste), il prévoit la création d'un simple holding qui serait baptisé « France Médias ». Mardi, le député LR Maxime Minot a manifesté « le soutien » de son groupe au projet et à « son ambition ». Le groupe RN y est également favorable.

## **« Retour de l'ORTF »**

La gauche, elle, est vent debout contre la réforme. C'est « l'aboutissement du dénigrement et de l'affaiblissement » du service public à l'oeuvre depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, a dénoncé la LFI Ségolène Amiot. « Ça n'est pas le retour de l'ORTF qui va nous permettre de concurrencer Netflix », a renchéri l'écologiste Sophie Taillé-Polian.

Pour rassurer sur le plan financier, le député Renaissance Quentin Bataillon a préparé avec Jean-Jacques Gaultier (LR) un texte actant un fléchage pérenne depuis le budget de l'Etat au profit de l'audiovisuel public (« prélèvement sur recettes »), sur le modèle du financement des collectivités. Le sujet sensible de la publicité a aussi animé les échanges en commission. Un amendement gouvernemental projetant de déplafonner les recettes publicitaires de l'audiovisuel public a été adopté. Mais le sujet doit être retravaillé, se sont engagés les parlementaires.

Les Echos